

Dépenses publiques d'éducation selon le canton en francs et part en pour-cent des dépenses publiques totales, en 2013

	Valeurs nominales en 1'000 CHF	En % des dépenses publiques totales
BE	3'618'347	25.3
FR	1'337'474	31.7
GE	2'509'829	22.6
JU	216'700	18.2
NE	688'030	22.3
VS	902'826	19.5
VD	2'871'980	23.1

Remarques :

« Les dépenses publiques consacrées à la recherche fondamentale et à R&D formation sont incluses dans la statistique des dépenses publiques d'éducation.

Pour éviter que les montants transférés d'une collectivité publique à une autre soient comptés deux fois, la statistique des dépenses publiques d'éducation de l'OFS tient compte uniquement des montants qu'une collectivité a reçus et non des montants qu'elle a versés.

Ni les dépenses publiques totales ni les dépenses d'éducation ne tiennent compte du montant de 17'035'806 de francs comptabilisé sous Dépenses de personnel extraordinaires dans les communes du canton de Neuchâtel, ni du montant de 200'007 de francs comptabilisé sous Dépenses de biens et services et dépenses d'exploitation extraordinaires par la Confédération. » (OFS)

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Source et complément d'information : OFS, état au 24.09.2015,
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02/data/blank/04.html> (consulté le 06.01.2016).

Réalisation du tableau : UR-SSME (2016).